



## **REINSCRIPTIONS - MODE D'EMPLOI**

- 1- Prenez soin de **consulter tous les documents relatifs à la saison prochaine** sur votre Espace Membre de [www.parisjeanbouin.fr](http://www.parisjeanbouin.fr), rubrique « Réinscription 2022-2023 »

A l'issue du processus de réinscription, **en cliquant sur « valider ma commande », vous acceptez les conditions générales consultables sur ce mode d'emploi et sur la plaquette tarifaire « Cours Collectifs 2022-2023 »**, ainsi que l'organisation des cours telle qu'elle est détaillée dans les documents « **Courrier de Réinscription** » et « **Calendrier Prévisionnel** »

- 2- Connectez-vous sur votre espace personnel du site de réservation, rubrique « mes démarches » pour **choisir la formule** qui vous convient

- 3- **Attention : les 2 étapes suivantes sont impératives pour que votre réinscription soit prise en compte :**

**a) Après avoir cliqué sur la formule choisie, vous recevrez immédiatement un mail récapitulatif incluant un lien intitulé « Choisissez les horaires de cours qui vous conviennent » sur lequel il vous faudra cliquer :**

- **Indiquez 2 à 3 possibilités parmi les tranches horaires proposées** : c'est la condition impérative pour que nous puissions vous proposer un groupe homogène
- Vous pouvez **indiquer vos préférences parmi ces tranches horaires** (préférence n°1, n°2, n°3) dans la rubrique « Commentaires »
- **Ne modifiez pas les tranches horaires telles qu'elles sont proposées** sur le formulaire. Il ne nous est pas possible de vous garantir un horaire défini au sein des tranches horaires indiquées. **Le club se réserverait le droit de vous retourner votre inscription au mois de septembre au cas où les choix indiqués seraient trop restreints pour trouver un groupe correspondant à votre profil et/ ou celui de votre enfant.**
- Les groupes étant intégralement recomposés chaque saison, vous et/ou votre enfant ne serez **pas forcément au même créneau horaire d'une année sur l'autre**, même si vous avez coché la même tranche horaire.
- Si vous souhaitez mentionner d'autres préférences plus précises (affinités, moniteur...), **nous nous efforcerons de vous satisfaire mais nous ne pouvons en aucun cas vous le garantir**, l'homogénéité des groupes étant notre priorité absolue et la condition incontournable de la qualité que nous vous proposons au sein de notre structure d'enseignement.
- Tout ajout ou toute modification des mentions sera inopposable au Paris Jean Bouin.

**b) Joignez l'intégralité de votre règlement** (cotisation + cours).

- Vous pouvez profiter du **paiement en ligne** ou régler par chèque ou carte bleue

- 4- Vous devrez joindre à votre inscription un certificat médical pour la pratique du tennis ou le remettre à votre moniteur dès la 1<sup>ère</sup> séance.

- 5- Si vous souhaitez inscrire en cours un nouveau membre de votre famille (enfant ou adulte) qui ne faisait pas partie de notre structure d'enseignement cette saison, **contactez notre secrétariat** pour prendre un **rendez-vous d'évaluation**.

**Attention :** *Les inscriptions seront ouvertes aux nouveaux membres début juin  
A cette date, sans le dossier complet de réinscription de votre part, votre place sera considérée comme vacante, et nous ne pourrons plus garantir votre réinscription.*